

YOUNG, Robert A. *The Secession of Québec and the Future of Canada*. Montréal/Kingston, McGill's-Queen's University Press, 1995, 390p.

Martin Paquet

Volume 26, numéro 4, 1995

Multilatéralisme et sécurité régionale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703550ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703550ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Paquet, M. (1995). Compte rendu de [YOUNG, Robert A. *The Secession of Québec and the Future of Canada*. Montréal/Kingston, McGill's-Queen's University Press, 1995, 390p.] *Études internationales*, 26(4), 891–894.
<https://doi.org/10.7202/703550ar>

The Secession of Quebec and the Future of Canada.

YOUNG, Robert A. Montréal/Kingston,
McGill's-Queen's University Press,
1995, 390p.

Dès le départ, indiquons mes réserves préalables. Je suis historien et, de ce fait, conscient du caractère illusoire de l'idéal de la reconstitution objective du passé. En ce temps des incertitudes, si le passé se veut difficile à cerner, l'avenir l'est davantage. Aussi, les études de prospective m'apparaissent fort aléatoires dans leurs prévisions et éphémères dans leur espérance de vie, puisque leurs échafaudages d'hypothèses peuvent s'écrouler devant le moindre petit fait imprévu. Aujourd'hui, peut-on lire sans sourire le livre *post-Meech* de Georges Mathews, *L'accord ou comment Robert Bourassa fera l'indépendance?* Pis encore, nombre d'études se targuant de la prospective relèvent moins du respect d'une éthique scientifique que de la construction d'un discours idéologique spéculatif. La problématique constitutionnelle du Canada et du Québec en fournit maints exemples. Entre les plumitifs puisant à l'encre des romans de Stephen King, tels les David Bercuson, Barry Cooper, Alan Freeman, Patrick Grady, Stanley Hartt, Lansing Lamont, John McCallum, Kimon Valaskakis et autres Marcel Côté; et les utopistes vibrant à l'espoir du Grand Soir, comme Pierre Bourgault, Jean-Louis Bourque et Guy Bouthillier, il y a peu ou prou de différences. Par leur projection dans le temps d'un enfer et d'un paradis, la structure rhétorique de ces essais confinant parfois à l'imaginaire demeure bêtement dialectique. Seuls la perspective de la lorgnette,

les *topoi* et la clientèle visée changent. Ces réticences avouées, je reconnais tout de même une valeur heuristique à la prospective, dans la mesure où elle se rapporte à «l'essentiel d'une politique prévoyante», en discernant des tendances complexes, nuancées et évolutives dans un *continuum* historique. Pour ce faire, elle doit faire preuve de prudence, de rigueur, de recherche et d'honnêteté intellectuelles.

Armé de ces préventions et de ces critères d'évaluation, je me suis attelé à la lecture du livre de Robert A. Young, *The Secession of Quebec and the Future of Canada*. D'emblée, j'ai été surpris. Non pas par l'objectif de l'auteur. Après tout, vouloir démontrer que «the long-term future of Canada would be in the event of Quebec's secession» me semble aller de soi, tout comme la volonté d'explorer subséquemment «the political and economic relationships that would exist between Canada and Quebec» (p. 3). Ma surprise concerne plutôt la reconnaissance immédiate du péril encouru par son entreprise. En effet, l'auteur souligne l'écueil de la passion où s'échouent nombre d'études sur la question, le caractère statique d'analyses dissociant des éléments intimement interreliés, ainsi que les impacts fluctuants de la conjoncture événementielle sur les structures institutionnelles, écartant *de facto* tout déterminisme mécanique (pp. 3-4). Plus encore, tout au long de son ouvrage, évitant les *credos*, Young présente des hypothèses prudentes. Attitude fort louable pour l'exercice de la prospective, la prudence de l'auteur l'incline vers des interprétations médianes, plus probables, plutôt que vers

des scénarios extrêmes, exceptionnels de par leur nature. Il s'inscrit au sein d'une tendance d'analyse, que je qualifierai de réaliste, représentée entre autres par Kenneth McRoberts avec *English Canada and Quebec: Avoiding the Issue* et les auteurs du collectif dirigé par Daniel Drache et Roberto Perin, *Negotiating with a Sovereign Quebec*.

Afin de jauger la rigueur de son argumentation, retenons trois critères d'évaluation, ceux de la structure, de l'usage des concepts et du choix des exemples. *Primo*, mentionnons que la construction de *The Secession of Quebec...* ne suit pas la logique manichéenne des deux «Scenarios for Separation», optimiste et pessimiste, de Richard Simeon. À cet égard, les tenants de la pensée simplificatrice seront déçus. S'inspirant de Robert D. Putnam, Young privilégie une approche néo-institutionnaliste offrant deux strates d'analyse interreliées, soit celle des relations entre les intervenants étatiques, et celle des conditions domestiques. Le plan d'ensemble de l'ouvrage reflète ce souci de la complexité. Tout d'abord, l'auteur traite des conséquences générales probables sur le plan institutionnel d'une sécession du Québec. Dans cette partie, Young dépeint le portrait d'un Canada sans le Québec, ses options constitutionnelles éventuelles et ses rapports avec un Québec souverain. Il poursuit sur la question de l'intégration politique et économique des deux États, ainsi que sur l'opposition entre les forces centralisatrices et décentralisatrices au sein de ce nouveau Canada. Ensuite, *The Secession of Quebec...* se penche sur la phase de transition vers la souveraineté, en in-

sistant sur l'importance de celle-ci, ainsi que sur ses implications économiques, légales et politiques. Ici, pour fins de comparaison, l'argumentation s'enrichit de plusieurs exemples de sécession pacifique entre États, dont celui de la République tchèque et de la Slovaquie. Enfin, Young suggère des scénarios autour de la dynamique de la sécession du Québec, dynamique au demeurant toujours pacifique. Le premier s'inscrit dans le prolongement des généralisations issues de l'analyse comparative. Le second préfère suivre l'hypothèse d'une polarisation plus importante entre les deux intervenants. Ainsi, tout au long de la lecture, l'ouvrage touche aux questions délicates de la citoyenneté, des frontières, des forces armées, de la fonction publique, du partage de la dette, de la monnaie, de l'environnement, de la mobilité, de l'immigration, des Amérindiens et des droits des minorités.

Secundo, l'usage des concepts. Ils doivent être explicites tout en s'imbriquant dans un cadre opératoire d'analyse. Là, Young répond aux exigences. Concept structurant de son argumentation, variable en intensité, la polarisation y est définie comme «the degree of mutual hostility between the communities, and the uniformity and intensity of desires within each community for political separation» (pp. 147 et 268). Après, et peut-être même avant le référendum, affirme l'auteur, «there is considerable potential for polarization» (p. 268). Entendons-nous bien. Il s'agit ici de la polarisation dans le cadre d'États de droit démocratiques où les acteurs politiques se livrent à une compétition pour l'exercice du

pouvoir. Ce faisant, ils conçoivent diverses stratégies afin de réaliser leurs objectifs, pouvant se transformer en cours de route. Se référant (p. 184, note 44) au modèle de Robert Axelrod élaboré dans *The Evolution of Cooperation*, l'auteur fait une place importante aux stratégies de coopération, inévitables selon lui après un verdict favorable à la souveraineté au référendum.

Ce cadre normatif exclut donc la violence organisée et sanctionnée par les États mis en cause (pp. 3-4), sans rejeter nécessairement celle de groupes isolés évoluant dans un contexte d'anomie, situation avancée dans l'enthymème amplifié de *Nationalisme et démocratie*, par Jean-Pierre Derrien (pp. 110-111). Néanmoins, la violence potentielle, option extrême, n'invalide pas les hypothèses modérées de Young (p. 94). Bien au contraire, le spectre du conflit armé servirait de repoussoir aux acteurs politiques. Jugés *rationnels*, dimension fondamentale de l'argumentation de l'auteur, ces derniers privilégieraient une solution négociée dans la poursuite de leurs objectifs.

Tertio, les exemples choisis, précédents et analogies, doivent appuyer l'argumentation par induction. Éléments d'un système de preuves, les précédents font référence à l'histoire. «L'âme qui prévoit l'avenir se rappelle le passé», notait encore Cicéron (*op.cit.*, livre 4, 1) Or, la contextualisation historique s'avère ici fort maigre. L'analyse à ras de l'actualité ne nous permet pas de voir clairement les conditions d'émergence de ces deux sociétés globales, telles que Simon Langlois les esquisse dans sa contribution au collectif *Le Québec et la*

restructuration du Canada. Aussi, saisit-on mal la constitution des parties en présence, en particulier le Canada sans le Québec, ainsi que la nature du différend et les rapports de force bilatéraux. Sans une perspective temporelle plus profonde, dévoilant d'autant plus la complexité existante, *The Secession of Quebec...* ne peut que distinguer la surface où perçent les tendances présentes, pouvant orienter le déroulement éventuel de l'intrigue. Plus encore, cette lacune de l'argumentation prive de l'étude d'un précédent constitutionnel dans un scénario d'une dévolution des pouvoirs au Canada, celui du Traité de Westminster en 1931. Déplorons vivement cette absence de contexte, car il s'agit de la principale faiblesse de cette étude de prospective, qui n'en serait que plus riche.

Young est plus heureux dans son emploi des analogies. Pour être concluantes, elles doivent être employées avec précaution puisque, malgré leur similitude, les éléments analogues ne sont jamais identiques. Ce qui ne les disqualifie pas nécessairement, puisque les analogies dans une argumentation n'ont pas pour fonction de prouver, mais de trouver. Dans le débat politique actuel, trop d'idéologues en usent dans une eschatologie dont la violence renvoie à leurs fantasmes. L'exemple le plus probant est celui du scénario-catastrophe de l'ex-Yougoslavie, qui relève plus de l'amalgame grossier que de l'analogie. Là, l'idéologie fait foi du degré élevé d'anomie sociale présent et de l'absence d'un régime démocratique préalable dans ce pays, régime offrant des conditions optimales de compétition à l'intérieur de ses structures politiques. Fort heureusement, Young ne

reprend ni la création littéraire des *Doctors Strangelove* Jack Granatstein et Kenneth McNaught dans «*English Canada*» *Speaks Out*, ni le pessimisme à la Ramsay Cook dans sa désolante conclusion de *Canada, Quebec and the Uses of Nationalism* (1995, pp. 244-246).

Pour fins de comparaison, *The Secession of Quebec...* présente des choix plus pertinents et subtils. Établissant une typologie des cas de sécession pacifique, l'auteur analyse l'*Ausgleist* austro-hongrois de 1867, ainsi que la scission entre la Norvège et la Suède en 1905, ou celle entre Singapour et la Malaisie en 1965 (pp. 127-144). Il insiste plus particulièrement sur le modèle récent de la République tchèque et de la Slovaquie (pp. 145-167), cas qu'il a analysé spécifiquement dans une précédente publication. Tout en soulignant les limites comparatives (pp. 166-167), Young commente le processus de polarisation en action dans un système politique pleinement démocratique et intensément compétitif, où l'on trouve dès 1989 un degré important d'incertitude et de dislocation politique, sociale et économique. À cet égard, l'analyse de Young se veut plus précise, étoffée et convaincante que celle traitant du même cas, proposée par Derriennic (voir *op.cit.*, pp. 55-58). Accomplissant sa fonction première, l'analogie de l'ex-Tchécoslovaquie permet ainsi d'identifier des avenues probables de la dynamique de la dévolution des pouvoirs au Canada et au Québec.

Autre force du livre, la richesse de la recherche. En effet, *The Secession of Quebec...* s'appuie sur une documentation impressionnante. Des rapports des commissions Bélanger-

Campeau et Beaudoin-Dobbie, en passant par les textes des accords sur le libre-échange ou sur d'autres questions relevant des relations fédérales-provinciales, l'auteur use avec bonheur de nombreuses sources. De plus, Young fait preuve d'une connaissance remarquable et approfondie des études secondaires produites au cours des trente dernières années. Outre les politologues et économistes mentionnés ci-dessus, il se réfère à bon escient aux travaux des Michael Atkinson, Jacques Brossard, Alan Cairns, Thomas Courchesne, Stéphane Dion, Roger Gibbins, Philip Resnick, Peter H. Russell, Daniel Turp, Ronald L. Watts, Reg Whitaker, José Woehrling, etc.

Sans exprimer une quelconque sympathie à la cause souverainiste québécoise, Young nous offre une étude somme toute rigoureuse, fouillée et nuancée. Par leur valeur heuristique, les forces de l'analyse comparative viennent compenser quelque peu les faiblesses de la contextualisation historique. *The Secession of Quebec...* observe quelles structures, quels chemins peuvent parcourir les États canadiens et québécois à la suite d'un référendum favorable à la souveraineté. Mieux, il tente de discerner les tendances selon lesquelles ces chemins peuvent s'infléchir. Le livre de Young procure au lecteur un exemple honnête de «l'essentiel d'une politique prévoyante».

Martin PAQUET

Programme d'études canadiennes
York University, Collège universitaire Glendon,
Toronto